
Renvoi au comité des Domaines nationaux de l'annonce par l'agent national du district de Mont-Armance (Yonne) de la bonne vente des biens de l'émigré Montmorency, lors de la séance du 21 fructidor an II (7 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des Domaines nationaux de l'annonce par l'agent national du district de Mont-Armance (Yonne) de la bonne vente des biens de l'émigré Montmorency, lors de la séance du 21 fructidor an II (7 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. pp. 336-337;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15637_t1_0336_0000_19

Fichier pdf généré le 14/01/2020

fait descendre au fond, et a le bonheur de le remonter; il lui administre aussitôt tous les secours qui étoient en son pouvoir. Cette société observe qu'il est en ce moment très bien portant, et que le citoyen Amable Epervier se félicite d'avoir été assez heureux de sauver la vie à un défenseur de la liberté (55).

17

La société populaire de La Flotte, isle républicaine [département de la Charent-Inférieure], envoie à la Convention le procès verbal de sa séance du 29 messidor, qui constate un trait de vertu républicaine de la citoyenne veuve Benêche.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité d'Instruction publique (56).

La société populaire de La Flotte, isle Républicaine, envoie à la Convention le trait suivant de la citoyenne Guignet, veuve Benêche, lors du combat du 13 messidor contre les féroces anglais, dit qu'elle préféreroit, que ce seroit même une consolation dans sa douleur, d'apprendre que son enfant, le seul, l'unique espoir de sa vieillesse, fût mort les armes à la main, plutôt que d'être fait prisonnier par nos barbares ennemis (57).

18

La société populaire et le comité de Surveillance de la commune de Valensole, département des Basses-Alpes, félicitent la Convention sur ses sublimes travaux et sur les victoires de la République qui en sont l'heureux résultat; ils l'invitent de rester à son poste, et l'informent que récemment ils ont envoyé 100 marcs d'argenterie, 18 quintaux de cuivre provenant du culte, 50 quintaux de bronze, 20 quintaux de fer, 24 quintaux de linge pour du papier, 200 chemises, 48 draps de lit, 154 serviettes ou nappes, et 4 quintaux de vieux linge en charpie, ou pour de la charpie.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité des Marchés et à la commission des revenus nationaux (58).

19

Les citoyens de la section de la Montagne de Clermont-Ferrand écrivent à la Convention nationale qu'ils ont armé, monté et équipé à leurs frais un chasseur à cheval, dont ils ont fait hommage à la patrie, et qui va partir pour l'armée d'Italie.

(55) *Bull.*, 21 fruct. (suppl.).

(56) *P.-V.*, XLV, 135-136.

(57) *Bull.*, 21 fruct. (suppl.).

(58) *P.-V.*, XLV, 136. *Bull.*, 21 fruct. (suppl.).

Mention honorable, insertion au bulletin (59).

[*Les citoyens de la section de la Montagne de Clermont-Ferrand, département du Puy-de-Dôme, à la Convention nationale, s. d.*] (60)

Représentans,

L'amour ardent de la Liberté, une horreur fortement prononcée contre la tyrannie, un dévouement absolu envers la patrie, enfin tous les sentimens généreux qui donnent le plus sublime essort aux âmes républicaines n'ont eu à nos yeux de véritable mérite qu'autant qu'ils étaient mis en action.

Dirigés par les principes, nous arrêta mes dans notre séance du 12 prairial dernier de fournir un chasseur monté armé et équipé à nos frais; et nous vous prévenons qu'il est prêt à partir pour rejoindre à l'armée d'Italie l'état-major des chasseurs de la Montagne.

Cet hommage de nos sollicitudes pour la chose publique, cette offrande de notre reconnaissance envers la mère commune, daignés, Représentans, l'accueillir avec l'intérêt que vous inspirent les productions du patriotisme.

Le brave soldat que nous vous présentons, sera digne de la cause qu'il va défendre. Son zèle a su mériter notre estime.

Témoins de son empressement à s'imprégner parmi nous des principes purs du républicanisme, nous avons lieu de penser que, comme nous, il y demeurera fidèle; et que son dernier soupir sera comme le notre, vive la République une et indivisible, vive la Convention nationale.

ROUSTIT, *président*, DENIAU, *secrétaire*, et plus d'une page de signatures.

20

L'agent national du district de Lusignan, département de la Vienne, donne connaissance à la Convention nationale que, dans la première décade de thermidor, 32 lots de domaines de l'émigré Lalande, estimés 67 640 L, ont été vendus 140 050 L, et que dans la seconde décade 76 lots des mêmes domaines, estimés 31 355 L 17 s 7 d, ont été vendus 84 870 L.

Insertion au bulletin et renvoi au comité des Domaines nationaux (61).

21

L'agent national du district de Mont-Armance [ci-devant Saint-Florentin], département de l'Yonne, informe la Convention que 21 lots de biens de l'émigré Léon Montmorency et Montmorency sa femme, estimés

(59) *P.-V.*, XLV, 136.

(60) C 320, pl. 1 317, p. 4. *Bull.*, 21 fruct. (suppl.).

(61) *P.-V.*, XLV, 136. *Bull.*, 23 fruct. (suppl.).

176 395 L ont été vendus à des cultivateurs
406 630 L.

Insertion au bulletin et renvoi au comité
des Domaines nationaux (62).

22

La société populaire régénérée de Décise, département de la Nièvre, instruit la Convention, en date du 13 fructidor, que les citoyens de cette société ont armé, monté et équipé à leurs frais un cavalier qui est parti pour l'armée.

Mention honorable, insertion au bulletin (63).

[La société populaire régénérée de Decize-le-Rocher, département de la Nièvre, au président de la Convention nationale, le 13 fructidor an II] (64)

Citoyen président,

Nous te prions d'être auprès de la Convention l'interprète de nos sentiments républicains; notre société fidèle au serment qu'elle a fait de concourir de tout son pouvoir à la destruction des hordes barbares qui assiègent la France entière, a armé, monté et équipé un cavalier jacobin et peut-être au moment où nous t'écrivons, verse-t-il son sang pour la Liberté, pour la Patrie.

Salut et fraternité.

DUMONT MILLET, *président*, COUDERT le jeune, *secrétaire*.

23

Les administrateurs du district de Châtillon, département de la Côte-d'Or, écrivent à la Convention, en date du 12 fructidor, que 28 lots de biens d'émigrés, estimés 12 220 L, ont été vendus 48 070 L.

Insertion au bulletin et renvoi au comité
des Domaines nationaux (65).

24

Les administrateurs du district d'Argenton, département de l'Indre, annoncent aussi à la Convention qu'un bien d'émigré, estimé 282 544 L, a été vendu dans le mois de thermidor 646 065 L.

Insertion au bulletin et renvoi au comité
des Domaines nationaux (66).

25

Le citoyen Granjean-Montigny, demeurant à Paris, adresse à la Convention, en date du 11 fructidor, un brevet de pension que le citoyen Augustin Arnaud-Larrey lui a fait passer pour en faire don à la Nation.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité des Finances (67).

26

L'administration du district de Pau [département des Basses-Pyrénées] informe la Convention en date du 29 thermidor, que des biens d'émigrés, vendus pendant cette décade, estimés 75 485 L, ont été vendus 175 605 L.

Insertion au bulletin et renvoi au comité
des Domaines nationaux (68).

27

La Convention nationale, sur la demande de Gertoux, député du département des Hautes-Pyrénées, lui accorde un congé de six décades pour le rétablissement de sa santé (69).

28

Des gendarmes nationaux de la première division attachée au service des tribunaux de Paris, présentent une pétition; la Convention la renvoie à la commission de l'organisation et du mouvement des armées, et la charge de décider [si] leur réclamation est fondée ou non (70).

29

Sur le rapport fait par un membre du comité des Finances, la Convention nationale rend les deux décrets suivants :

La Convention nationale, après avoir entendu le comité des Finances sur l'état remis par les commissaires de la trésorerie des recettes et dépenses faites pendant le mois de thermidor dernier;

Considérant que la recette s'élevant à 54 138 972 L 12 s 7 d, et les dépenses à 247 166 075 L 17 s 1 d, il en résulte un excédent de dépense de la somme de 193 027 103 L 4 s 6 d, au remplacement de laquelle il est nécessaire de pourvoir.

(62) P.-V., XLV, 136-137. *Bull.*, 23 fruct. (suppl.).

(63) P.-V., XLV, 137. *Bull.*, 23 fruct. (suppl.).

(64) C 320, pl. 1 317, p. 11.

(65) P.-V., XLV, 137. *Bull.*, 23 fruct. (suppl.).

(66) P.-V., XLV, 137. *Bull.*, 23 fruct. (suppl.).

(67) P.-V., XLV, 137. *Bull.*, 21 fruct. (suppl.).

(68) P.-V., XLV, 137-138. *Bull.*, 23 fruct. (suppl.).

(69) P.-V., XLV, 138. C 318, pl. 1 284, p. 12. Décret n° 10 787. Rapporteur : Bentabole.

(70) P.-V., XLV, 138. C 318, pl. 1 284, p. 13. Décret n° 10 790. Rapporteur : Du Roy.